

N° 91. — DÉPÊCHE du 22 janvier 1866, adressant un témoignage de satisfaction à MM. Décugis et Bouët.

Paris, le 22 janvier 1866.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — J'ai l'honneur de vous prier d'adresser de ma part un témoignage de satisfaction à M. l'aide-commissaire Décugis, qui a été signalé par M. le Gouverneur de la Réunion pour son bon concours dans la reddition du compte de la colonie, ainsi qu'à M. le commis de marine Bouët, pour lequel vous m'avez adressé des propositions dans votre lettre du 12 avril 1865.

Recevez, etc.

Le Ministre Secrétaire d'État de la marine et des colonies,
Signé : P. DE CHASSELOUP-LAUBAT.

N° 92. — DÉPÊCHE du 5 mars 1866, prescrivant d'observer le plus complète neutralité dans la lutte engagée entre l'Espagne et les républiques du Pérou et du Chili.

Paris, le 5 mars 1866.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Le gouvernement de l'Empereur a décidé qu'il observerait la plus complète neutralité dans la lutte engagée entre l'Espagne et les républiques du Pérou et du Chili.

En conséquence, vous voudrez bien tenir la main à la stricte exécution des prescriptions de la déclaration impériale du 10 juin 1861 (*Bulletin officiel*, n° 130), ainsi que de ma circulaire du 5 février 1864 (*Bulletin officiel*, n° 33), et vous aurez soin de les faire connaître à tout navire de l'un ou de l'autre des belligérants qui se présenterait dans les eaux soumises à votre commandement.

Recevez, etc.

Le Ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies,
P. DE CHASSELOUP-LAUBAT.

N° 93. — DÉPÊCHE-CIRCULAIRE du Ministre de la marine et des colonies, du 6 mars 1866, n° 11 (5^e direction : artillerie ; 1^{er} bureau), portant envoi d'une instruction concernant le fonctionnement du service du génie. — Invitation d'en appliquer les dispositions.

Paris, le 6 mars 1866.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Depuis longtemps le comité des fortifications a présenté des observations plusieurs fois renouvelées au sujet du mode de fonctionnement du service du génie militaire aux